



Envoyé en préfecture le 16/06/2026

Reçu en préfecture le 16/06/2026

Publié le **16 JUIN 2026**

ID : 032-253200240-20260608-2026_202-DE

DÉLIBÉRATION 2026-202

Nombre de membres en exercice : 68
Nombre de membres présents lors de la délibération : 49
Nombre de voix exprimées : 53
Nombre de membres ayant donné procuration : 4
Nombre de membres remplacés par leurs suppléants : 5
Date de convocation : 02/06/2026
Date d'envoi à la SP de condom : 16/06/2026
Date de publication : 16/06/2026
Votes contre :
Votes pour : 53
Abstentions :

L'an deux mille vingt-six, le huit juin, à vingt heures, le Comité Syndical Armagnac Ténarèze, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en son siège Z.I."Lauron" - Route de Nogaro - 32800 EAUZE, sous la présidence de **Monsieur MELIET Nicolas**, président.

Présents : Mr BENOIT Jean-Paul, Mr BERNARDO Vincent, Mr BLANC Jean-Pierre, Mr BLAYA Bruno, Mr BOUDE Joël, Mr BOUE Guy, Mme BUSIPELLI BEYRIES Virginie, Mr CHARLES Eric, Mme CLAVE Gabrielle, Mme COLLADELO Marie-Claire, Mme CONTE Virginie, Mr CUNHA Vitor, Mme DELLA VALLE Valérie, Mr DONA Edouard, Mr DULON Jean-Jacques, Mme DUMOLIE Danielle, Mr DURAND Georges-Manuel, Mr FAGET Christophe, Mr FARGUES Jean-Bernard, Mme FOURES Constance Mr GABAS Michel, Mme GARZELLI Elsa, Mme GILLI Mallory, Mr GIRONI Philippe, Mr GOMES FERREIRA Nuno, Mme GRILLON Hélène, Mr LACAVE Jérôme, Mme LADEVEZE Alexandra, Mme LAGRAULET Michèle, Mme LALANNE Aurélie, Mr LANSMANT Sébastien, Mme LAUNET Alexandra, Mr LEVIGNAC Georges, Mr LUCAT Fabien, Mme MALIQUET Sophie, Mme MASSIEU Sandrine, Mr MELIET Nicolas, Mr MENDEZ Didier, Mr MILLIEZ Philippe, Mr MONDIN José, Mme MONGIS Nadine, Mr MOTA NOVAIS Paulo José, Mme ROUMAT Nastasia, Mr QUINTILLA Christophe, Mr SAINT-MARTIN Joël, Mr SAUQUES Kevin, Mme TALES Régine, Mme TOURNIER Elisabeth, Mme VACCARO Béatrice.

Excusés remplacés par : Mr AXMANN Roland représenté par Mme DUMOLIE Danielle, Mme BLANC représentée par Mr LUCAT Fabien, Mr LUSSAGNET Wilfried représenté par Mr CUNHA Vitor, Mr PIQUEMAL Vincent représenté par Mme MALIQUET Sophie, Mme PRADINES Elodie représentée par Mme ROUMAT Nastasia.

A donné procuration à : Mme MERLE-MARFAING Perrine a donné procuration à Mr BLAYA Bruno, Mr PALLADIN Stéphane a donné procuration à Mr MENDEZ Didier, Mr TOUYAROU Bruno a donné procuration à Mr QUINTILLA Christophe, Mme DESPAX Nelly a donné procuration à Mme VACCARO Béatrice

Absents excusés : Mr CAZES Jérôme, Mr DUBOUCH Joël, Mme ESPERON Patricia, Mr HAMICHE Amar, Mme LAURIA Stéphanie, Mr LAMORT Pierre, Mme PELIZZA Muriel, Mr ROZES Xavier, Mme SECHET Margaux.

Absents : Mr CECEILLE Gérard, Mme CHABAUD Océane, Mme DHAINAUT Annie, Mr FERNADEZ Xavier, Mr MINIAYLO Pierre, Mr REMY Jean-Bernard.

Participants sans droit de vote : Mr DEMAY Stéphane, Conseiller aux décideurs locaux, Mr BOURDIOL Nicolas, DST, Mme SCHEINHARDT Dorothée, DGS.

Secrétaire de séance : Mme MONGIS Nadine

Désignation des représentants du SAT au sein de la Convention d'entente intercommunale -Études préalables à l'établissement de plans d'actions de réduction des pollutions diffuses (nitrates et pesticides) pour préserver les eaux brutes destinées à l'alimentation en eau potable sur les départements du Gers, du Lot-et-Garonne et du Tarn-et-Garonne- et de groupement de commandes et au sein de la CAO

Monsieur le Président expose à l'Assemblée,

Par suite de l'installation du nouveau comité syndical, le 12 mai 2026, il s'avère nécessaire de désigner les nouveaux représentants au sein des instances au sein desquelles le Syndicat Armagnac Ténarèze est représenté.

Considérant les délibérations 2024-112 du 22 octobre 2024 et 2025-153 du 22 septembre 2025,

Où cet exposé, après en avoir délibéré, le Conseil syndical décide à l'unanimité :

1. De désigner Mr MILLIEZ Philippe, 6^{ème} vice-président, comme représentant titulaire et Monsieur CHARLES Eric, 5^{ème} vice-président, comme délégué suppléant au sein de la Conférence
2. De désigner Mme VACCARO Béatrice, comme représentant titulaire et Monsieur BENOIT Jean-Paul, comme délégué suppléant au sein de la Commission d'Appels d'Offres du Groupement de Commandes

Ainsi fait et délibéré en séance publique aux jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,

Fait à Eauze, le 15 juin 2026,

Le Président,

Nicolas MELIET